

COMMUNIQUE DE PRESSE

Créteil, 23 février 2022

Conférence des métiers du médico-social : la Fédération générale des PEP se félicite des annonces faites par le premier ministre

La Fédération générale des PEP salue **les efforts historiques consentis par l'Etat et l'Assemblée des Départements de France ADF pour avancer résolument vers une pleine reconnaissance des métiers de l'humain et une meilleure attractivité de ces derniers ; ce qui in fine va changer le rapport aux métiers de l'accompagnement**, seuls à même de répondre à la crise actuelle que traverse notre secteur.

Les annonces du Premier Ministre lors de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et du médico-social qui s'est tenue le vendredi 18 février, sont accompagnées de mesures fortes et pérennes qui reprennent notre plaidoyer et nos revendications en faveur des métiers de l'humain déjà engagés dans nos services et établissements, pour véritablement inscrire la transformation des pratiques professionnelles, en voie de reconnaissance institutionnelle.

La Fédération générale des PEP accueille très positivement les engagements pris concernant la formation professionnelle, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de l'amélioration de la qualité de vie au travail, qui entrent en résonance avec les propositions faites dans le cadre de la mission Piveteau par notre Fédération, tant à titre individuel qu'à celui du Groupe des 10.

La revalorisation salariale qui a été étendue aux soignants, exclus jusqu'à présent des mesures dites Ségur et Laforcade, constitue un acte fort dans la reconnaissance des métiers.

Ces mesures de revalorisation salariale aux professionnels de la « filière socio-éducative » pour laquelle milite notre Fédération depuis près de 2 ans, constitue une avancée majeure largement attendue par le secteur. Elle permet, enfin, de sortir d'une approche centrée sur soin pour l'accompagnement proposé à nos concitoyens les plus fragiles.

Cependant, cette extension des mesures gagnerait à être étendue à l'ensemble des professionnels intervenant dans l'accompagnement global, sur tous les lieux et tous les temps de vie, des parcours éducatifs et de vie des personnes, en incluant les personnels de direction, d'encadrement et ceux assurant les fonctions support indispensables aux activités. Respecter et construire l'autodétermination des personnes accompagnées, impliquent aussi l'autodétermination des professionnels, voilà pourquoi l'encadrement et les fonctions managériales sont également appelées à évoluer.

La fusion des Conventions Collectives Nationales du médico-social devrait intégrer cette approche globale d'accompagnement des personnes comme axe de travail en mesurant l'impact financier. Pour la Fédération générale des PEP, la mesure de l'impact pour les gestionnaires, d'une convergence par le haut des conventions collectives actuelles, apparaît comme une priorité pour garantir les moyens de leur action et de la mise en œuvre de l'évolution de l'offre attendue par les personnes.